



BANQUE  
CRAMER

Rapport Annuel

2017



## SOMMAIRE

### Rapport annuel 2017

4	Composition des organes et de la Direction générale au 31.12.2017
5	Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale
7	Gouvernance d'entreprise

### Groupe Banque Cramer

12	Bilan consolidé
13	Compte de résultat consolidé
14	Tableau des flux de trésorerie consolidés
15	Etat des capitaux propres consolidés
16	Annexe aux comptes consolidés
42	Rapport de l'Organe de révision sur les comptes consolidés
44	Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

### Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA

48	Bilan
49	Compte de résultat
50	Etat des capitaux propres
51	Annexe aux comptes annuels
71	Rapport de l'Organe de révision sur les comptes annuels
73	Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

## Composition des organes et de la Direction générale au 31.12.2017

### Conseil d'administration

Marco	J. Netzer	Président
Massimo	Esposito	Vice-Président
Michel	Ehrenhold	Administrateur
Manuel	Leuthold	Administrateur
Sophie	Maillard	Administratrice
Christian	Mossaz	Administrateur

### Direction générale

Cédric	Anker	Président
Elvan	Cetinel-Walker	Directrice générale
Olivier	Taillard	Directeur général
Matteo	Maccio	Directeur général

### Comité d'audit

Christian	Mossaz	Président
Michel	Ehrenhold	Membre

### Comité de nomination et de rémunération

Marco	J. Netzer	Président
Massimo	Esposito	Membre

### Audit interne

PricewaterhouseCoopers SA	Genève
---------------------------	--------

### Organe de révision

KPMG SA	Genève
---------	--------

## Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Mesdames, Messieurs,

### Contexte économique et marchés financiers en 2017

Les principales incertitudes politiques de 2017 (un président américain inexpérimenté et imprévisible, les élections françaises, le Brexit, les tensions en Corée du Nord ou encore le vote séparatiste catalan) n'ont pas déstabilisé les marchés financiers.

En 2017, les actions ont surperformé les obligations, grâce notamment à la hausse des bénéfices des entreprises et à l'amélioration de certains paramètres économiques de référence. En Europe, la surperformance des actions est toutefois demeurée en-deçà des mouvements fréquemment observés lors de phases d'expansion marquée. Cependant, nous avons pu noter une synchronisation de la croissance économique des principales zones économiques fin 2017.

Aux cours des dix dernières années, les actions américaines ont souvent surperformé le marché mondial (MSCI Monde). Cela vaut aux actions du premier marché mondial d'être largement représentées dans les portefeuilles, dans l'optique d'une possible poursuite de la croissance des bénéfices et d'une tendance haussière encore intacte. Si la croissance sous-jacente des bénéfices devait s'avérer comparable en Europe et aux Etats-Unis, ces derniers profiteront en outre des gains supplémentaires liés à la réforme fiscale de Donald Trump.

Le pétrole s'est davantage repris que prévu à la fin 2017. Il a profité d'une solide croissance de la demande, de la discipline retrouvée de la part de l'OCDE et de la Russie, ainsi que de la prudence des producteurs de pétrole de schiste aux Etats-Unis.

Les prix des métaux industriels sont restés soutenus, en raison des contraintes sur l'offre en Chine (aluminium) et de la croissance de la demande industrielle mondiale. L'or est demeuré assez stable en euros en 2017, mais a fortement progressé en dollars.

Les actifs risqués (actions et obligations d'entreprises) ont surperformé les obligations souveraines et le cash en 2017 dans un environnement de croissance solide et diversifiée, d'une inflation toujours inférieure aux anticipations des banques centrales et de politiques monétaires accommodantes.

Le principal thème monétaire de l'année a été la hausse de l'euro. Cette dernière se reflète à la fois dans la baisse du dollar et dans celle du franc suisse. Cela explique aussi la performance relativement modeste des investissements non européens une fois convertis en euros.

### Les évènements saillants de 2017

2017 constitue une année transitoire pour Banque Cramer. La Banque a en effet mis en place un plan de simplification et de rationalisation de son modèle d'affaires. La succursale de Lausanne a ainsi été fermée pour permettre un transfert des activités romandes de la Banque auprès de son siège de Genève. Les activités de banque de détail ont été abandonnées. Les ressources de la Banque ont été redistribuées de façon à accroître l'efficacité de notre établissement.

En parallèle, la Banque a continué à adapter son cadre réglementaire, afin d'y intégrer les nombreuses évolutions récentes. Après la mise en place des mesures nécessaires pour garantir l'Échange Automatique de Renseignements (EAR) et en vue de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les Services Financiers (LSFin), la Banque a également implémenté au cours de l'exercice écoulé un outil informatique dédié lié à l'entrée en vigueur de MiFID II au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Au cours de l'exercice 2017, de nombreuses évolutions ont eu lieu ou se sont dessinées en lien avec les organes de la Banque, qui entend poursuivre son développement et renforcer sa position concurrentielle dans le domaine du Private Banking.

Monsieur Cédric Anker a pris la Présidence de la Direction générale en tant que Chief Executive Officer (CEO) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017. Dans la foulée, Madame Elvan Cetinel-Walker et Monsieur Olivier Taillard ont été nommés Chief Financial Officer (CFO), respectivement Chief Operating Officer (COO), à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Après l'exécution du plan de restructuration de la Banque et le renforcement de l'équipe de direction, certains membres du Conseil d'administration ont décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Le changement le plus significatif concerne le Président Marco J. Netzer. Après plus de dix ans consacrés à la Présidence de la Banque, Marco J. Netzer a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale, prévue le 26 avril 2018. Marco J. Netzer aura accompagné BCC dans un parcours qui a vu la Banque croître de manière importante, notamment par le biais de diverses opérations de fusions et d'acquisitions. Sa clairvoyance et son engagement ont été précieux pour le Groupe. Afin de lui témoigner sa gratitude, l'actionnaire de la Banque a décidé de nommer Marco J. Netzer au rang de Président d'honneur. Banque Cramer pourra en outre continuer à bénéficier de l'expérience et des conseils de Marco J. Netzer, qui lui demeurera attaché en qualité de consultant du Conseil d'administration et de délégué à des affaires spéciales.

Monsieur Manuel Leuthold est appelé à succéder à Marco J. Netzer au poste de Président. Au bénéfice d'une carrière bancaire exemplaire, Manuel Leuthold connaît parfaitement le Groupe pour être entré au Conseil d'administration de la Banque en 2016.

Monsieur Arthur Bolliger a estimé avoir accompli sa mission avec l'arrivée de la nouvelle équipe de direction. Il s'est donc retiré de ses fonctions d'administrateur en septembre 2017. Finalement, Monsieur Christian Mossaz a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur lors de la prochaine Assemblée générale. Entré au Conseil d'administration de la Banque en 2008, Christian Mossaz a toujours mis son savoir et son expérience au service du Groupe. Il a émis le souhait de quitter ses fonctions pour profiter pleinement de sa retraite. Le Groupe tient à signifier sa profonde reconnaissance à Arthur Bolliger et Christian Mossaz pour leur contribution au développement du Groupe.

## Les résultats 2017

Les effets de la refonte du modèle opérationnel de la Banque ont commencé à se faire sentir à fin 2017, mais ne déployeront toutefois leur plein effet qu'en 2018 et au-delà.

En 2017, les produits du Groupe Banque Cramer (Banque Cramer & Cie SA et son affiliée Private Investment Bank Limited, Nassau) ont augmenté de 10% à CHF 65.1 millions, alors que les charges d'exploitation n'ont évolué que de 3%. Le bénéfice net du Groupe ressort à CHF 3 millions, en forte hausse par rapport à l'exercice précédent.

Banque Cramer & Cie SA a vu ses produits se stabiliser à CHF 57.1 millions (+22%) alors que les charges d'exploitation ont été de CHF 48.9 millions (+6%), permettant de générer un bénéfice net au de CHF 4 millions au 31 décembre 2017 (CHF -1.8 millions au 31.12.2016).

## Développement récents

En février 2018, la Banque Centrale de Russie a autorisé BCC à ouvrir un bureau de représentation à Moscou.

Enfin en avril 2018, la Banque a cédé 85% de sa filiale Private Investment Bank Limited à IPG Securitites Asset Management Limited. Cette transaction va permettre à Banque Cramer de focaliser toute son attention sur le développement de ses activités suisses.

Au nom du Conseil d'administration et la Direction générale, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance aux collaborateurs pour le gros travail effectué au cours de l'année écoulée. Ce travail était indispensable pour assurer le succès de la Banque à l'avenir et pour permettre d'aboutir à une pérennisation des paramètres financiers du Groupe.

Genève, le 26 avril 2018



Marco J. Netzer  
Président



Cédric Anker  
CEO

## Gouvernance d'entreprise

### 1 Organe responsable de la haute direction

#### 1.1 Tâches et responsabilités

Le Conseil d'administration est présidé par M. Netzer. Son Vice-président, M. Esposito, est un des actionnaires indirectes du Groupe. Les autres membres sont M. Ehrenhold, M. Leuthold, Mme Maillard et M. Mossaz.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité du conseil (CCA), un Comité d'audit (CoA) et un Comité de nominations et de rémunérations (CNR). Ces comités rapportent au Conseil d'administration qui ratifie leurs décisions. Le président du Conseil d'administration est responsable de coordonner et de diriger toutes les activités de ses Comités. Les membres du Conseil d'administration sont solidiairement responsables. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis. Les membres du CCA disposent de bonnes compétences en matière de gestion des risques, compliance et dans les secteurs d'activité de la banque. Le CCA a essentiellement les attributions et compétences suivantes :

- Fixer les compétences en matière d'octroi de crédit et approuver les crédits qui sont de sa compétence.
- Approuver les limites dans le cadre de la politique de gestion des risques qui sont de sa compétence.
- Approuver les contreparties bancaires, dépositaires et brokers.
- Approuver l'ouverture des comptes PEPs
- Décider de l'introduction ou du retrait de procédures juridiques.

Les membres du CoA disposent de bonnes compétences et d'expérience en matière de financière et comptable et connaissance de l'activité de révision interne et externe. Le CoA a essentiellement les attributions et compétences suivantes :

- Surveillance et évaluation de l'intégrité des boulements financiers.
- Surveillance et évaluation du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.
- Surveillance et évaluation de l'Organe de Révision et de sa coopération avec la Révision Interne.
- Evaluation du contrôle interne en générale.

Le CNR n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration des propositions sur les rémunérations et nominations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction générale.

#### 1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans le Groupe, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB). Le Conseil d'administration est composé pour un tiers au moins de membres indépendants au sens du cm 17 de la Circ.-FINMA 2017/1.

Il se compose des membres suivants :

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
<b>Marco J. Netzer</b> Président (membre indépendant)	<p>Marco J. Netzer, licencié en droit de l'université de Zurich et titulaire d'un certificat d'habilitation à l'exercice de la profession de fiduciaire commercial, possède une vaste expérience de la banque et de la finance. Il a occupé des postes importants chez UBS, tant en Suisse qu'à Hong Kong, où ses fonctions l'ont notamment conduit à diriger le Private Banking et la gestion d'actifs dans toute la région Asie-Pacifique. En 1998, il a rejoint la Banca del Gottardo en tant que CEO de tout le groupe, avant de prendre la présidence de la Banque Cramer en 2006 et de contribuer activement à son développement.</p> <p>En 2007, il a été nommé par le Conseil fédéral président du Conseil d'administration des fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'à fin 2015. Entre autres mandats, il siège au Conseil de Fondation de la Zürich Anlagestiftung, dont il préside le Comité d'Investissement, et il est membre du Conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, membre du Comité de direction de l'Association de Banques Suisses de Gestion et de l'Associazione Bancaria Ticinese.</p>

**Massimo Esposito**  
Vice-président

Membre fondateur du Groupe Norinvest Holding SA (NIH) et président de NIH depuis sa création, M. Massimo Esposito en est l'un des principaux animateurs. De par l'ancrage initial de NIH dans le secteur industriel et immobilier, M. Massimo Esposito a d'abord œuvré pour réorienter les activités du groupe vers la finance, d'abord au travers de la gestion d'actifs, puis comme négociant en valeurs mobilières, et enfin avec la création de Banque Cramer & Cie SA en 2003.

Parallèlement, M. Massimo Esposito a été en 2007 le principal artisan de la prise de contrôle par NIH du Groupe Golay Buchel Holding (GBH), qu'il a présidé pendant vingt ans. La conversion stratégique du Groupe GBH, de la bijouterie de luxe internationale au secteur financier, a permis de renforcer l'assise financière du Groupe NIH et, sous l'impulsion de M. Massimo Esposito, de le voir entrer à la bourse SIX Swiss Exchange en 2008.

**Michel Ehrenhold**  
Administrateur

Diplômé de l'Université de Genève (Licence en droit) et de la London School of Economics (LL.M. in Commercial and Corporate Law), Michel Ehrenhold a obtenu son brevet d'avocat à Genève. Il est au bénéfice d'une expérience de 15 ans acquise à Zurich dans le domaine de l'Investment Banking, période durant laquelle il a conseillé de nombreux clients en lien avec des opérations de marchés des capitaux (Equity Capital Markets) et des fusions & acquisitions (M&A). Michel Ehrenhold est également un analyste financier certifié par le CFA Institut (CFA charterholder).

En 2015, Michel Ehrenhold a été nommé Secrétaire Général Groupe auprès de NORINVEST HOLDING SA. Michel Ehrenhold a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016.

**Manuel Leuthold**  
Administrateur  
(membre indépendant)

Manuel Leuthold a obtenu un Master en droit et un Master en sciences (économiques) à l'université de Genève. Il a ensuite rejoint l'UBS où il a passé 27 ans, occupant plusieurs postes dans les secteurs Corporate et Institutional Banking, Commodity Finance, Trade Finance et Retail Banking à Genève, Lausanne et Zurich, où il a dirigé le département Corporate and Institutional Clients Switzerland et a été membre de la direction pour la Suisse.

Il a également passé 4 ans en tant que Chief Administrative Officer au sein du Groupe Edmond de Rothschild, basé à Genève et actif dans le Private Banking et l'Asset Management. Il y était responsable de toutes les fonctions de support du groupe. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, il a été nommé par le Conseil fédéral au poste de président du Conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG). Il est aussi président du Développement économique du Canton de Vaud et membre d'autres conseils dans diverses banques, sociétés et institutions. Manuel Leuthold a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016.

**Sophie Maillard**  
Administrateur  
(membre indépendant)

Avocate, Sophie Maillard a commencé sa carrière au département compliance du Credit Suisse, à Zurich, avant de rejoindre en 2005 la Commission fédérale des banques (aujourd'hui la FINMA) à Berne, en tant que spécialiste du département des autorisations pour les banques et les négociants en valeurs mobilières. Depuis 2012, elle est associée au sein de BRP Bizzozero & Partners SA, à Genève. Cette société est spécialisée dans le conseil aux banques et aux établissements financiers pour les questions réglementaires et de compliance.

Mme Maillard enseigne au Certificate of Advanced Studies de Compliance Management à l'Université de Genève et a rédigé avec M. Alessandro Bizzozero un ouvrage sur les relations entre les banques dépositaires et les gérants indépendants. Elle a rejoint le Conseil d'administration de la Banque Cramer en 2015.

**Christian Mossaz**  
Administrateur  
(membre indépendant)

Monsieur Christian Mossaz, licencié en sciences économiques et sociales et expert-comptable diplômé, possède une expérience étendue de la révision bancaire, de l'audit interne et de la gestion des risques dans les domaines des financements commerciaux internationaux et de la banque privée. De 1999 à 2007, il a mis en place et dirigé le département d'audit interne de BNP Paribas (Suisse) SA, notamment durant la fusion des banques UEB, BNP et Paribas.

Après avoir occupé plusieurs autres postes dans les secteurs de la banque et de l'audit externe, monsieur Mossaz exerce la fonction de Risk Manager auprès de la United European Bank. Il est membre du Conseil d'administration de la Banque Cramer depuis 2008.

## 2 Directions

Au 31 décembre 2017, la Direction Générale est composée des membres suivants :

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
<b>Cedric Anker</b> Chief Executive Officer	<p>Cédric Anker est Chief Executive Officer de la Banque Cramer depuis 2017. Citoyen helvétique, il a démarré sa carrière en 1987 auprès de l'UBS, puis a rejoint le Credit Suisse en 1994 dans le domaine des crédits commerciaux. Il bénéficie d'une expérience internationale en banque d'affaire acquise auprès de Credit Suisse First Boston à New-York et d'une expertise en banque privée dans la gestion de département de clients suisses et internationaux.</p> <p>Il a été le Directeur Général de la Banque Vontobel à Genève avant de rejoindre le Comité Exécutif de la Banque Mirabaud et Cie SA, en charge du Private Banking et comme Associé Commanditaire.</p> <p>Monsieur Anker est diplômé de l'International Bankers School de Chicago et de l'IMD Business School de Lausanne</p>
<b>Olivier Taillard</b> Chief Operating Officer	<p>Olivier Taillard est le Chief Operating Officer de la Banque Cramer depuis 2017. Né à Genève et citoyen suisse, il a débuté sa carrière en 1987 auprès du Crédit Suisse où il a passé 10 ans dans différentes fonctions proches de l'activité de la clientèle privée et des projets. En 1997, il rejoint la Banque de Financement et d'Investissement en tant qu'état-major de la Direction Générale et participe à la transformation complète de la banque. En 2000, il rejoint Dresdner Bank en tant que Responsable Logistique et Opérations Bancaires de la succursale de Genève. En 2004, Il rejoint HSBC Private Bank Suisse en tant que Head Business Project Management. En 2007, Julius Baer le nomme Chief Operating Officer Suisse Romande puis Head Human Resources Southern Europe, Middle East &amp; Africa, avec le titre de Managing Director Senior Advisor depuis 2015.</p> <p>De par ses responsabilités, il a travaillé dans plusieurs pays et bénéficie d'une très large expérience de l'industrie bancaire.</p>
<b>Elvan Cetinel-Walker</b> Chief Financial Officer	<p>Elvan Cetinel Walker est le Chief Financial Officer au sein de la Banque Cramer depuis 2017. Citoyenne helvétique, elle a démarré sa carrière à Istanbul en 1989. Elle a rejoint le Groupe Garantie Bank en 2000 et participé à l'établissement d'une banque privée à Genève. Avant d'intégrer la Banque Cramer, elle était membre du Comité Exécutif, Chief Financial Officer et Chief Risk Officer auprès de la Banque Diamantaire (Suisse) SA de 2001 à 2008, puis au sein de l'IDB (Swiss) Bank Ltd. de 2009 au 2016. Avec plus de 25 ans d'expérience dans le secteur bancaire, Madame Cetinel Walker possède une grande expérience dans la finance et gestion du risque des banques.</p> <p>Madame Cetinel Walker détient un BA de la Bosphorus University à Istanbul.</p>
<b>Matteo Maccio</b> Chief Risk Officer	<p>Matteo Maccio est Chief Risk Officer de la Banque Cramer depuis 2015, en charge des domaines Legal &amp; Compliance, Risk Controlling &amp; Management et Strategic &amp; Business Development. Avant cela, il était responsable Strategic &amp; Business Development au sein de Valartis Bank, peu avant et pendant la fusion avec la Banque Cramer.</p> <p>De 2010 à 2013, monsieur Maccio a été Chief Financial Officer et Chief Risk Officer, ainsi que membre du Comité exécutif de la Finter Bank de Zurich, et de 2009 à 2010, directeur et responsable Group Accounting &amp; Reporting chez Julius Baer. Avant cela, il a travaillé dans l'audit interne et externe, le conseil et la due diligence chez Ernst &amp; Young, il a été vice-président au sein de Dexia et assistant vice-président à la Banque cantonale de Zurich, ainsi que contrôleur financier au Credit Suisse. Monsieur Maccio est expert-comptable suisse diplômé et certifié IFRS. Il est titulaire d'un Master en physique et d'un PhD en physique théorique de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, en Suisse.</p>



GROUPE BANQUE CRAMER

---



## Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités		364'451	413'172
Créances sur les banques	3.9	159'545	163'347
Créances sur la clientèle	3.1	739'392	613'249
Créances hypothécaires	3.1	179'035	180'924
Opérations de négoce	3.2, 3.9	39'382	67'043
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	22'755	21'939
Immobilisations financières	3.4, 3.9	111'468	99'995
Comptes de régularisation		6'173	5'921
Participations non consolidées	3.5, 3.6	-	-
Immobilisations corporelles	3.7	18'030	18'783
Autres actifs	3.8	2'349	6'080
<b>Total des actifs</b>		<b>1'642'580</b>	<b>1'590'453</b>
Total des créances subordonnées		8	10
<b>Passifs</b>	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Engagements envers les banques		16'221	14'974
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'485'857	1'445'825
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	35'212	28'070
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	8'478	482
Obligations de caisse		260	615
Comptes de régularisation		10'340	14'456
Autres passifs	3.8	1'760	3'633
Provisions	3.12	2'697	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	3.12	200	1'000
Capital social		50'000	50'000
Réserve issue du capital		11'772	11'772
Réserve issue du bénéfice		17'782	16'772
Réserve de change		-1'010	-127
Bénéfice consolidé		3'011	1'010
<b>Total des passifs</b>		<b>1'642'580</b>	<b>1'590'453</b>
<b>Opérations hors bilan</b>	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	11'543	14'048
Engagements irrévocables	3.1	30'990	23'503

## Compte de résultat consolidé

(en milliers de CHF)

	Annexe	2017	2016
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	9'509	8'004
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		1'144	1'415
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		720	792
Charges d'intérêts	5.2	-294	-1'214
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>11'079</b>	<b>8'997</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	-197	1'947
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>10'882</b>	<b>10'944</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		36'345	40'110
Produit des commissions sur les opérations de crédit		347	230
Produit des commissions sur les autres prestations de service		5'678	3'890
Charges de commissions		-7'298	-9'040
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>35'072</b>	<b>35'190</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	5.1	<b>18'606</b>	<b>10'545</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		600	513
Résultat des immeubles		16	30
Autres produits ordinaires		199	2'916
Autres charges ordinaires		-290	-764
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>		<b>525</b>	<b>2'695</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	5.3	-35'973	-34'814
Autres charges d'exploitation	5.4	-21'309	-20'359
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>		<b>-57'282</b>	<b>-55'173</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-2'491	-2'473
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	-2'799	-1'899
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2'513</b>	<b>-171</b>
Produits extraordinaires	5.5	126	1'569
Charges extraordinaires	5.5	-40	-526
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	800	500
Impôts	5.8	-388	-362
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>3'011</b>	<b>1'010</b>

**Tableau des flux de trésorerie consolidés**  
(en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice consolidé	3'011	-	1'010	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	800	-	500
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2'491	-	2'473	-
Variation de change sur immobilisations corporelles	163	-	-	47
Provisions et autres corrections de valeurs	726	-	-	757
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	197	-	-	1'947
Délimitations actives	3'479	-	3'157	-
Délimitations passives	-	5'989	-	4'072
<b>Total</b>	<b>10'067</b>	<b>6'789</b>	<b>6'640</b>	<b>7'323</b>
<b>Flux de fonds net du résultat opérationnel</b>	<b>3'278</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>683</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Réserve de change	-	883	415	-
Écritures par les réserves	-	-	-	91
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>883</b>	<b>415</b>	<b>91</b>
<b>Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>883</b>	<b>324</b>	<b>-</b>
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Immeubles	-	287	-	96
Autres immobilisations corporelles	-	1'613	-	1'634
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1'900</b>	<b>-</b>	<b>1'730</b>
<b>Flux de fonds net des mutations dans l'actif immobilisé</b>	<b>-</b>	<b>1'900</b>	<b>-</b>	<b>1'730</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	-	107'335	-	103'562
Obligations de caisse	-	560	-	115
Créances sur les banques	-	-	100	-
Créances sur la clientèle	117'007	-	109'005	-
Créances hypothécaires	9'901	-	5'030	-
Immobilisations financières	-	53'420	47'095	-
<b>Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)</b>	<b>126'908</b>	<b>161'315</b>	<b>161'230</b>	<b>103'677</b>

**Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)**  
(en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	1'246	-	891	-
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	147'368	-	-	468'385
Obligations de caisse	205	-	-	75
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7'142	-	-	17'119
Créances sur les banques	3'802	-	85'011	-
Créances sur la clientèle	-	243'348	201'910	-
Créances hypothécaires	-	8'012	-	2'372
Opérations de négoce	27'661	-	-	2'036
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	815	4'427	-
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	7'996	-	482	-
Immobilisations financières	41'946	-	-	41'959
<b>Opérations à court terme</b>	<b>237'366</b>	<b>252'175</b>	<b>292'721</b>	<b>531'946</b>
<b>Total</b>	<b>364'274</b>	<b>413'490</b>	<b>453'951</b>	<b>635'623</b>
Flux de fonds net de l'activité bancaire	-	49'216	-	181'672
<b>Liquidités</b>	<b>48'721</b>	<b>-</b>	<b>183'761</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>51'999</b>	<b>51'999</b>	<b>184'085</b>	<b>184'085</b>

**Etat des capitaux propres consolidés**  
(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Bénéfice consolidé	Total
Capitaux propres au 01.01.2017	50'000	11'772	16'772	1'000	-127	1'010	80'427
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	1'010	-	-	-1'010	-
Défauts de change	-	-	-	-	-883	-	-883
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-800	-	-	-800
Bénéfice consolidé 2017	-	-	-	-	-	3'011	3'011
<b>Capitaux propres au 31.12.2017</b>	<b>50'000</b>	<b>11'772</b>	<b>17'782</b>	<b>200</b>	<b>-1'010</b>	<b>3'011</b>	<b>81'755</b>

## Annexe aux comptes consolidés

### 1 Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & C<sup>e</sup> SA (maison mère) est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lugano et Zurich. La Banque dispose d'une filiale bancaire, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

#### Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue;
- Opérations de change au comptant ou à terme;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Gestion et conservation de patrimoines;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, le Groupe a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA sur l'outsourcing.

Au 31 décembre 2017, le Groupe employait 150 personnes, pour un équivalent temps plein de 136 personnes (fin 2016: 158 et 151).

### 2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

#### 2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

##### 2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Le boulement consolidé est établit selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas

contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

#### Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intra-groupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois, ainsi que celles en liquidation, ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détention pour compte propre de parts dans des fonds de placement collectifs et SICAVs gérés par Banque Cramer n'entraîne pas d'obligation de consolidation, dans la mesure où le pourcentage de détention de parts n'est pas significatif.

#### Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre du principe de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.6.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

## Instruments financiers

### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

### Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

### Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

### Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans

la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

### Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

### Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

### Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

### Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités «Structured Finance», le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.

- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

#### ***Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance***

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (« accrual method »).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

#### ***Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance***

Pour les titres de créance qui ne sont pas évalués selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les Credit Linked Notes (« CLNs ») sont comptabilisés sous les immobilisations financières selon le principe de la valeur la plus basse, sans séparation entre le contrat hôte et le dérivé incorporé, dans la mesure où il existe une forte corrélation entre eux selon les PCB-FINMA cm 397. Cette forte corrélation se justifie par le fait que le contrat hôte, avec le dérivé incorporé, réplique l'investissement direct du Groupe dans une obligation avec une maturité à 3 ans, libellée en EUR et émise par une contrepartie qui est l'émetteur du sous-jacent du dérivé incorporé.

#### ***Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.***

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métal sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ». En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux.

#### **Participations non consolidées**

Sont considérés comme participations non consolidées, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de 2'000 CHF est définie par le Groupe lui-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Immeubles de la Banque à Nassau	10 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée.

Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition. Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, mainte-

nues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;
- Les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées compte tenu des pertes reportées fiscalement déductibles dont le Groupe dispose.

### Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Le Groupe détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables et prend en compte les effets fiscaux latents. Si nécessaire, il constitue des provisions pour les impôts latents par la rubrique « Impôts ».

### Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

## Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

### 2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

### 2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

### 2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont dépréciées par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

### 2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

	31.12.2017		31.12.2016	
	Cours de clôture		Cours de clôture	
USD	0.9748		USD	1.0182
EUR	1.1694		EUR	1.0711
GBP	1.3159		GBP	1.2567

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur

au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

	2017		2016	
	Cours annuel moyen		Cours annuel moyen	
USD	0.9838		USD	0.9895

### 2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

## 2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne « Politique des risques – Gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. Le Groupe a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

### Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à déve-

lopper et implémenter des investissements complexes «tailor made» pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découvertes et avances accordées sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories : les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrances. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés (PRI), des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

### Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Il ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

### Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de

taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le Risk Management.

Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

### Risques de compliance

Le Groupe a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par le Groupe au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

### Autres risques de marché

#### Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

#### Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

## Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

## Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'en entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées chaque mois au CFO.

## Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, le Groupe, comme toutes les autres banques suisses, est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

#### Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Il analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

#### Crédits couverts par d'autres couvertures

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

#### Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boulements intermédiaires.

Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

#### Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

#### Evaluation des sûretés de crédit

#### Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix de transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquida-

tion du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

#### **Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié**

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

#### **Crédits avec couverture unique ou concentration**

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, le Groupe a pris l'initiative de réduire ses expositions.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement, conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

#### **2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture**

##### **Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés**

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation et de couverture. Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négociation d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négociation de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

##### **Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des

instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de l'opération couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une surcouverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négociation et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ».

#### **2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan**

A fin avril 2018, le Groupe a annoncé avoir conclu des accords définitifs en vue de céder une majorité du capital de sa filiale Private Investment Bank Limited.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé

#### 3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
<b>Couverture des créances et des opérations hors bilan</b>				
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	1'321	725'200	16'436	742'957
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	151'674	-	-	151'674
- immeubles commerciaux	11'111	-	-	11'111
- artisanat et industrie	8'025	-	-	8'025
- autres	8'505	-	-	8'505
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2017</b>	<b>180'636</b>	<b>725'200</b>	<b>16'436</b>	<b>922'272</b>
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016</i>	<i>182'520</i>	<i>603'587</i>	<i>11'872</i>	<i>797'979</i>
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2017</b>	<b>180'356</b>	<b>725'200</b>	<b>12'871</b>	<b>918'427</b>
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016</i>	<i>182'240</i>	<i>603'587</i>	<i>8'346</i>	<i>794'173</i>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	-	10'879	664	11'543
Engagements irrévocables	4'765	23'883	2'342	30'990
<b>Total du hors bilan 31.12.2017</b>	<b>4'765</b>	<b>34'762</b>	<b>3'006</b>	<b>42'533</b>
<i>Total du hors bilan 31.12.2016</i>	<i>8'660</i>	<i>25'317</i>	<i>3'574</i>	<i>37'551</i>

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
<b>31.12.2017</b>	<b>4'538</b>	<b>693</b>	<b>3'845</b>	<b>3'845</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>7'547</b>	<b>3'750</b>	<b>3'797</b>	<b>3'797</b>

La diminution des créances compromises en 2017 est essentiellement expliquée par le recouvrement de fonds pour un dossier provisionné au 31.12.2016.

**3.2 Répartition des opérations de négocié et autres instruments financiers évalués à la juste valeur**  
(en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2017	31.12.2016
<b>Opérations de négocié</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	35'958	55'842
- <i>dont cotés</i>	33'900	53'953
Titres de participation	3'364	1'930
Autres actifs du négocié	60	9'271
<b>Total des opérations de négocié</b>	<b>39'382</b>	<b>67'043</b>
Engagements	31.12.2017	31.12.2016
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Produits structurés émis par le Groupe (annexe 3.11)	8'478	482
<b>Total des engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>8'478</b>	<b>482</b>

**3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)**  
(en milliers de CHF)

	Instruments de négocié			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps d'intérêts	43	1'343	58'880	-	1'173	17'580
Futures	42	-	62'390	-	-	-
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	792	782	75'290	-	-	-
Swaps de devises	2'957	2'471	546'257	-	-	-
Options et warrants (OTC)	18'909	29'443	1'163'669	-	-	-
<b>Titres de participation/Indices</b>						
Futures	12	-	2'721	-	-	-
<b>31.12.2017</b>	<b>22'755</b>	<b>34'039</b>	<b>1'909'207</b>	<b>-</b>	<b>1'173</b>	<b>17'580</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>21'861</b>	<b>24'023</b>	<b>1'323'801</b>	<b>78</b>	<b>4'047</b>	<b>89'520</b>

Le Groupe n'effectue pas de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives	5'784	16'971

### 3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
<b>Répartition des immobilisations financières</b>				
Titres de créance, Credit Linked Notes («CLNs»)	95'280	69'356	95'164	69'231
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	37'093	69'356	36'935	69'231
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	58'187	-	58'229	-
Titres de participation	30	5'962	86	6'097
Métaux précieux	16'158	24'677	16'158	24'677
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>111'468</b>	<b>99'995</b>	<b>111'408</b>	<b>100'005</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	27'342	61'226	27'243	61'115
<b>Répartition des contreparties selon la notation</b>	AAA	AA	A	BBB
Valeur comptable des titres de créance, Credit Linked Notes («CLNs»)	24'408	12'685	17'425	40'762

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

### 3.5 Présentation des participations non consolidées (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2016	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2017
<b>Participations non consolidées</b>							
- sans valeur boursière	600	-600	-	-	-	-	-

Les chiffres ci-dessus se réfèrent à une participation dans la société Sofipo SA en liquidation à hauteur de 30 %. Cette dernière est exclue du périmètre de consolidation et est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. L'influence de cette participation non-consolidée sur la situation financière du Groupe est considérée comme insignifiante du fait de sa taille et de son activité.

**3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte**

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2017	Part de capital et part des voix en % 31.12.2016	Détention directe / indirecte
<b>Participations consolidées par intégration globale</b> Private Investment Bank Limited, Nassau	Gestion de fortune	USD	7'000'000	100	100	Directe
<b>Participations non consolidées</b> Sofipo SA, en liquidation, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Directe

**3.7 Présentation des immobilisations corporelles**  
(en milliers de CHF)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2016	Investissements	Désinvestissements (y.c effet de change)	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2017
Immeubles à l'usage du Groupe	27'901	-14'620	13'281	287	-23	-778	12'767
Autres immeubles	2'775	-185	2'590	-	-109	-136	2'345
Software acquis séparément	22'458	-20'001	2'457	1'412	-17	-1'338	2'514
Autres immobilisations corporelles	7'154	-6'699	455	201	-13	-239	404
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>60'288</b>	<b>-41'505</b>	<b>18'783</b>	<b>1'900</b>	<b>-162</b>	<b>-2'491</b>	<b>18'030</b>

**Leasing opérationnel**

**Engagements de leasing non inscrits au bilan**

Echéant dans les 12 mois

31.12.2017

31.12.2016

Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans

77

539

Echéant à plus de 5 ans

3'702

4'540

8'598

8'481

**Total des engagements de leasing non inscrits au bilan**

**12'377**

**13'560**

- dont résiliables à 12 mois

-
---

-
---

**3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs**  
(en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
<b>Autres actifs</b>		
Comptes de règlement	126	13
Impôts indirects à récupérer	296	240
Compte de compensation	626	3'295
Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	1'300	-
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	-	2'531
Actifs divers	1	1
<b>Total des autres actifs</b>	<b>2'349</b>	<b>6'080</b>
<b>Autres passifs</b>		
Comptes de règlement	14	230
Impôts indirects dus	459	1'082
Compte de compensation	-	79
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	1'287	2'242
<b>Total des autres passifs</b>	<b>1'760</b>	<b>3'633</b>

**3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété**  
(en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016		
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis/cédés</b>				
Créances sur les banques	16'552	3'985	16'003	6'908
Opérations de négoce	18'534	1'282	5'091	1'597
Immobilisations financières	-	-	2'037	1'459
<b>Total des actifs nantis/cédés</b>	<b>35'086</b>	<b>5'267</b>	<b>23'131</b>	<b>9'964</b>

### 3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de CHF)

#### Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2017 (2016 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		2017	2016
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	3'004	3'004	2'579
<b>Total</b>	<b>3'004</b>	<b>3'004</b>	<b>2'579</b>

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par la Banque et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2017. Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2017 (2016 : néant). La Banque n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel, ce qui ne génère aucun engagement économique pour le Groupe.

#### Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2017 (2016 : néant).

### 3.11 Produits structurés émis (en milliers de CHF)

	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisa- tion dans les opérations de négocie	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
Risque sous-jacent du dérivé incorporé	-	8'478	-	-	8'478
Titres de participation	-	<b>8'478</b>	-	-	<b>8'478</b>
<b>Total au 31.12.2017</b>	<b>-</b>	<b>482</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>482</b>
<i>Total au 31.12.2016</i>	<i>-</i>				

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

#### Evaluation globale :

Au 31 décembre 2017, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous «Résultat des opérations de négocie et de l'option de la juste valeur».

**3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence**  
 (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2016	Utilisations conformes à leur but	Déférences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2017
Provisions pour autres risques d'exploitation	139	-139	-	-	-	-
Provisions de restructurations	837	-765	-	1'886	-948	1'010
Autres provisions	995	-747	-	1'439	-	1'687
<b>Total des provisions</b>	<b>1'971</b>	<b>-1'651</b>	<b>-</b>	<b>3'325</b>	<b>-948</b>	<b>2'697</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>1'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>-1'000</b>	<b>200</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>3'807</b>	<b>-162</b>	<b>3</b>	<b>802</b>	<b>-605</b>	<b>3'845</b>
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	3'797	-162	3	799	-592	3'845
- dont corrections de valeur pour risques latents	10	-	-	3	-13	-

Le Groupe a dissout pour un montant de KCHF 948 de provisions de restructurations. Cette dissolution s'explique essentiellement par le fait que l'étendue du premier plan de restructuration initié en 2016 a été revu ultérieurement à la baisse par le Groupe. De nouvelles provisions de restructurations ont été constituées en 2017 pour un montant total de KCHF 1'886 en lien principalement avec un nouveau plan de restructuration lancé par le Groupe durant l'exercice 2017 et une provision liée au remplacement de personnel prévu durant l'exercice 2018.

Les autres provisions comprennent une nouvelle constitution couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles de Lausanne en 2015 (KCHF 1'100). De plus, le Groupe est impliqué dans diverses procédures judiciaires entrant dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le contexte d'affaire global actuel et passé implique certains risques juridiques et règlementaires, dont l'impact sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe en raison de l'état d'avancement de ces procédures est difficile à évaluer. Conformément à sa politique, le Groupe constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimé de manière fiable. Toutefois, pour certaines procédures, le Groupe n'est pas en mesure d'estimer le montant des pertes de manière fiable, en raison notamment de la complexité de la procédure, du stade préliminaire de celle-ci, d'un état de fait incertain ou pour d'autres raisons objectives. Au 31 décembre 2017, une provision pour plaintes et procédures juridiques a été constituée pour un montant de KCHF 530.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Une créance compromise a été entièrement dépréciée pour un montant de KCHF 794, compensée par la dissolution partielle de la provision d'un autre client suite à la réception de plusieurs paiements durant l'année (KCHF 516).

### 3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	24'074	22'187	15'643	12'132
Sociétés du Groupe non consolidées	182	332	11	42
Affaires d'organes	3'060	128	54	313
Autres parties liées	7'105	7'713	26'857	11'987

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2017, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2016 : KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 0 (2016 : KCHF 4). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des actionnaires minoritaires, ainsi qu'envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Autres parties liées ».

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- Le Groupe a octroyé à un de ses organes un crédit de KCHF 3'000 portant intérêt au taux de 1% par an ;
- Au 31 décembre 2017, le Groupe a une exposition sans couverture sur sa maison mère (compte courant débiteur et garantie reçue) de CHF 4 millions ;
- Les actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficient de droit de garde et de frais réduits ;
- Un participant qualifié bénéficie d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

**3.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers**  
(en milliers de CHF)

Actifs/instruments financiers	Echu						Total
	À vue	Dénon-çable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	364'451	-	-	-	-	-	364'451
Créances sur les banques	159'545	-	-	-	-	-	159'545
Créances sur la clientèle	-	56'110	60'525	441'575	6'826	174'356	739'392
Créances hypothécaires	-	770	60'127	9'102	69'193	39'843	179'035
Opérations de négoce	39'382	-	-	-	-	-	39'382
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'755	-	-	-	-	-	22'755
Immobilisations financières	16'187	-	20'472	-	74'809	-	111'468
<b>Total 31.12.2017</b>	<b>602'320</b>	<b>56'880</b>	<b>141'124</b>	<b>450'677</b>	<b>150'828</b>	<b>214'199</b>	<b>1'616'028</b>
<i>Total 31.12.2016</i>	696'140	76'879	164'787	180'982	229'621	211'260	1'559'669

**Fonds étrangers/instruments financiers**

Engagements envers les banques	16'221	-	-	-	-	-	16'221
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	905'013	24'743	1'475	380'370	174'256	-	1'485'857
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	35'212	-	-	-	-	-	35'212
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	8'478	-	-	-	-	-	8'478
Obligations de caisse	-	-	-	260	-	-	260
<b>Total 31.12.2017</b>	<b>964'924</b>	<b>24'743</b>	<b>1'475</b>	<b>380'630</b>	<b>174'256</b>	<b>-</b>	<b>1'546'028</b>
<i>Total 31.12.2016</i>	1'074'106	58'601	2'375	72'733	115'735	166'416	1'489'966

**3.15 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile**  
 (en milliers de CHF)

	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	364'451	-	412'212	960
Créances sur les banques	108'710	50'835	122'227	41'120
Créances sur la clientèle	74'304	665'088	89'398	523'851
Créances hypothécaires	179'035	-	180'924	-
Opérations de négocié	0	39'382	38	67'005
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3'434	19'321	6'738	15'201
Immobilisations financières	16'165	95'303	29'026	70'969
Comptes de régularisation	4'808	1'365	2'523	3'398
Immobilisations corporelles	14'700	3'330	14'899	3'884
Autres actifs	2'266	83	6'016	64
<b>Total des actifs</b>	<b>767'873</b>	<b>874'707</b>	<b>864'001</b>	<b>726'452</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	15'348	873	8'177	6'797
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	207'295	1'278'562	257'905	1'187'920
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'609	29'603	10'517	17'553
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	8'478	-	482
Obligations de caisse	260	-	615	-
Comptes de régularisation	8'524	1'816	10'542	3'914
Autres passifs	1'758	2	3'547	86
Provisions	2'697	-	1'971	-
Réserves pour risques bancaires généraux	200	-	1'000	-
Capital social	50'000	-	50'000	-
Réserve issue du capital	11'772	-	11'772	-
Réserve issue du bénéfice	4'131	13'651	6'294	10'478
Réserve de change	-	-1'010	-	-127
Bénéfice consolidé/perte consolidée	1'711	1'300	-2'163	3'173
<b>Total des passifs</b>	<b>309'305</b>	<b>1'333'275</b>	<b>360'177</b>	<b>1'230'276</b>

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

**3.16 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)**  
(en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Europe</b>				
- Suisse	767'873	46.74	864'001	54.33
- Allemagne	417'133	25.38	233'819	14.70
- Royaume-Uni	204'806	12.47	190'212	11.96
- Luxembourg	71'331	4.34	17'129	1.08
- Italie	19'301	1.18	32'239	2.03
- France	15'110	0.92	16'137	1.01
- Suède	4'890	0.30	15'804	0.99
- Reste de l'Europe	34'411	2.09	58'781	3.70
<b>Sous-total Europe</b>	<b>1'534'855</b>	<b>93.43</b>	<b>1'428'122</b>	<b>89.80</b>
<b>Amérique</b>				
- Amérique du Nord	42'466	2.59	36'799	2.31
- Panama	17'076	1.04	33'961	2.14
- Antilles britanniques	14'573	0.89	47'221	2.97
- Bahamas	6'863	0.42	5'914	0.37
- Reste de l'Amérique	6'410	0.39	14'895	0.94
<b>Sous-total Amérique</b>	<b>87'388</b>	<b>5.33</b>	<b>138'790</b>	<b>8.73</b>
Afrique	1'925	0.12	3'389	0.21
Asie	7'091	0.43	7'216	0.45
Australie/Océanie	11'321	0.69	12'936	0.81
<b>Total des actifs</b>	<b>1'642'580</b>	<b>100.00</b>	<b>1'590'453</b>	<b>100.00</b>

**3.17 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays**  
(en milliers de CHF)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	814'519	93.12	605'447	83.35
3	4'298	0.49	1'089	0.15
4	24'980	2.86	43'340	5.97
5	5'725	0.65	10'582	1.46
6	4'401	0.50	5'992	0.82
7	4'616	0.53	6'954	0.96
Sans notation	16'168	1.85	53'048	7.29
<b>Total des actifs</b>	<b>874'707</b>	<b>100.00</b>	<b>726'452</b>	<b>100.00</b>

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

**3.18 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe**  
(en milliers de CHF)

<b>Actifs</b>	CHF	USD	EUR	GBP	Divers*	Total
Liquidités	362'618	200	1'580	53	-	364'451
Créances sur les banques	33'127	31'796	49'505	3'159	41'958	159'545
Créances sur la clientèle	82'442	53'565	419'860	181'329	2'196	739'392
Créances hypothécaires	179'035	-	-	-	-	179'035
Opérations de négoce	2'771	26'578	10'028	5	-	39'382
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3'733	156	18'666	200	-	22'755
Immobilisations financières	6	37'106	58'198	-	16'158	111'468
Comptes de régularisation	4'865	956	321	14	17	6'173
Immobilisations corporelles	14'700	3'330	-	-	-	18'030
Autres actifs	2'109	176	63	-	1	2'349
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>685'406</b>	<b>153'863</b>	<b>558'221</b>	<b>184'760</b>	<b>60'330</b>	<b>1'642'580</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	26'971	252'557	650'613	55'539	799'536	1'785'216
<b>Total des actifs</b>	<b>712'377</b>	<b>406'420</b>	<b>1'208'834</b>	<b>240'299</b>	<b>859'866</b>	<b>3'427'796</b>
<b>Passifs</b>	CHF	USD	EUR	GBP	Divers*	Total
Engagements envers les banques	145	14'133	1'545	20	378	16'221
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	200'570	289'313	336'633	208'265	451'076	1'485'857
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'542	312	29'158	200	-	35'212
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	8'478	-	-	8'478
Obligations de caisse	260	-	-	-	-	260
Comptes de régularisation	8'651	1'675	14	-	-	10'340
Autres passifs	1'759	-	1	-	-	1'760
Provisions	2'697	-	-	-	-	2'697
Réserves pour risques bancaires généraux	200	-	-	-	-	200
Capital social	50'000	-	-	-	-	50'000
Réserve issue du capital	11'772	-	-	-	-	11'772
Réserve issue du bénéfice	4'131	13'651	-	-	-	17'782
Réserve de change	-	-1'010	-	-	-	-1'010
Bénéfice consolidé	1'711	1'300	-	-	-	3'011
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>287'438</b>	<b>319'374</b>	<b>375'829</b>	<b>208'485</b>	<b>451'454</b>	<b>1'642'580</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	429'373	77'913	871'177	24'494	424'832	1'827'789
<b>Total des passifs</b>	<b>716'811</b>	<b>397'287</b>	<b>1'247'006</b>	<b>232'979</b>	<b>876'286</b>	<b>3'470'369</b>
Position nette par devise	-4'434	9'133	-38'172	7'320	-16'420	-42'573

\* Nous avons notamment reporté sous « Divers » les devises XAU et XAG.

## 4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

### 4.1 Répartition et commentaires des créances éventuelles et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Engagements de couverture de crédit et similaires	11'543	14'048
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>11'543</b>	<b>14'048</b>
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales (non activées)	12'687	15'261
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>12'687</b>	<b>15'261</b>

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissements d'avoirs de clients (annexe 3.1).

### 4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	363'567	320'006
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>363'567</b>	<b>320'006</b>

### 4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2017	31.12.2016
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	80'771	67'253*
Avoirs sous mandat de gestion	663'282	621'338
Autres avoirs administrés	4'483'235	4'252'078
<b>Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)</b>	<b>5'227'288</b>	<b>4'940'669</b>
- <i>dont prises en compte doubles</i>	73'740	50'191

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès de la Banque ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la Banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

\* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 47'259 induit par la création d'instruments de placements collectifs sous propre gestion.

#### 4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite) (en milliers de CHF)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2017	2016
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	4'940'669	5'374'276
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	-260'573	-308'867
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	276'912	31'095
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits	199'933	-203'094
+/- Autres effets	70'347	47'259*
<b>Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)</b>	<b>5'227'288</b>	<b>4'940'669</b>

Durant l'exercice 2017, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts en or ont augmenté d'un montant de KCHF 195'553. De plus, le Groupe a repris en janvier 2017 un portefeuille de clients d'un autre établissement pour CHF 54'643, publié sous « Autres effets ». Cette rubrique contient également les effets induits par la création et/ou la liquidation des instruments de placement collectifs sous gestion propre.

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

\* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 47'259 induit par la création d'instruments de placements collectifs sous propre gestion.

## 5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

#### 5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activités	2017	2016
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	5'960	7'297
Opérations de négoce pour compte propre	4'537	706
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	8'109	2'542
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>18'606</b>	<b>10'545</b>

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

Résultat de négoce provenant des:	2017	2016
Titres	4'254	1'828
Devises	30'344	49'743
Matières premières/métaux précieux	-15'992	-41'026
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>18'606</b>	<b>10'545</b>
<i>- dont provenant de l'option de la juste valeur</i>		
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	7'967	312
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements</i>	-	-
	7'967	312

**5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs**  
(en milliers de CHF)

**Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »**  
Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2017	2016
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-2'392	-3'046
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	657	599*

\* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 599 relatif aux charges d'intérêts négatifs perçues sur les dépôts de la clientèle.

**5.3 Répartition des charges de personnel**  
(en milliers de CHF)

	2017	2016
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)	27'434	27'846
Prestations sociales	2'145	1'904
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	3'004	2'579
Assurances pour le personnel	372	365
Frais de formation professionnelle	86	226
Autres charges de personnel	2'932	1'894
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>35'973</b>	<b>34'814</b>

**5.4 Répartition des autres charges d'exploitation**  
(en milliers de CHF)

	2017	2016
Coût des locaux	3'324	3'116
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	8'965	9'290
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	482	495
Honoraires professionnels	2'657	2'571
Honoraires des sociétés d'audit	775	813
- <i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	713	735
- <i>dont pour d'autres prestations de service</i>	62	78
Frais de voyages et représentation	1'080	1'299
Coûts liés à divers projets	1'516	1'195
Impôts indirects	1'135	51
Autres charges d'exploitation	1'375	1'529
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>21'309</b>	<b>20'359</b>

## 5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

### Pertes significatives, produits et charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de pertes significatives, produits et charges extraordinaires matériels durant l'exercice sous revue.

### Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a effectué une reprise durant l'exercice, pour un montant de KCHF 1'000, de la réserve pour risques bancaires généraux de l'exercice précédent et l'a reconstituée en fin d'année, pour un montant de KCHF 200, afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

### Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.12).

## 5.6 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évaluation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage du Groupe s'élèvent à CHF 0.4 million.

## 5.7 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	9'827	1'055	10'380	563
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	24'901	10'171	23'649	11'541
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	16'885	1'721	7'719	2'826
Autres résultats ordinaires	525	-	2'695	-
<b>Total des produits</b>	<b>52'138</b>	<b>12'947</b>	<b>44'443</b>	<b>14'930</b>
Charges de personnel	-31'618	-4'355	-30'519	-4'295
Autres charges d'exploitation	-17'355	-3'954	-16'249	-4'110
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-48'973</b>	<b>-8'309</b>	<b>-46'768</b>	<b>-8'405</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-1'951	-540	-1'972	-501
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2'697	-102	-1'740	-158
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'483</b>	<b>3'996</b>	<b>-6'037</b>	<b>5'866</b>

**5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition**  
 (en milliers de CHF)

	2017	2016
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	388	362
<b>Total des impôts</b>	<b>388</b>	<b>362</b>
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2017 et 2016 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 51 millions à la fin de l'exercice 2017 (2016 : CHF 61 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

En raison de la législation fiscale en vigueur aux Bahamas, la filiale Private Investment Bank Ltd n'est soumise à aucun impôt : ni sur les bénéfices, ni sur le capital.



**KPMG SA  
Financial Services Suisse romande**

111 Rue de Lyon  
CH-1203 Genève

Case postale 347  
CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15  
Télécax +41 58 249 25 13  
[www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

**Banque Cramer & Cie SA, Genève**

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 12 à 41 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et sont conformes à la loi suisse.



**Banque Cramer & Cie SA, Genève**

Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes consolidés  
à l'Assemblée générale

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. MOSER".

Nicolas Moser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. GRANGIER".

Jérôme Grangier  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 26 avril 2018

*Annexe :*

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe

## Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

### Présentation des fonds propres pris en compte (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres de base durs (CET1)	74'639	76'523
Fonds propres complémentaires (T2)	2'562	2'426
<b>Total des fonds propres pris en compte</b>	<b>77'201</b>	<b>78'949</b>
- <i>dont fonds propres de base (T1)</i>	74'639	76'523

### Présentation des fonds propres minimaux nécessaires (en milliers de CHF)

	Approches	31.12.2017	31.12.2016
<b>Fonds propres minimaux nécessaires pour les :</b>			
- risques de crédit	AS-BRI	18'715	19'413
- risques sans contrepartie		1'442	1'503
- risques de marché	Standard	2'076	1'729
- risques opérationnels	Indicateur de base	8'932	8'959
<b>Total des fonds propres minimaux</b>		<b>31'165</b>	<b>31'604</b>
<b>Positions pondérées en fonction des risques (en milliers de CHF)</b>		<b>389'557</b>	<b>395'050</b>

### Ratios de fonds propres (en % des positions pondérées en fonction des risques)

	31.12.2017	31.12.2016
Ratio CET1	19.16	19.37
Ratio T1	19.16	19.37
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (T2)	19.82	19.98
Exigences en CET1 selon les standards minimaux de Bâle	6.13	4.84 <sup>1</sup>
- <i>dont volant des fonds propres selon les standards minimaux de Bâle</i>	1.25	0.00
- <i>dont volant anticyclique selon les standards minimaux de Bâle</i>	0.38	0.34
CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1	11.38	11.63
Objectif ratio CET1 selon l'Annexe 8 de l'OFR majoré du volant anticyclique	7.78	7.74
CET1 disponible	11.38	11.63
Objectif ratio T1 selon l'Annexe 8 de l'OFR majoré du volant anticyclique	9.38	9.34
T1 disponible	9.78	10.03
Objectif de fonds propres réglementaires totaux selon l'Annexe 8 de l'OFR majoré du volant anticyclique	11.58	11.54
Fonds propres réglementaires disponibles	8.24	8.45

<sup>1</sup>) Selon les dispositions transitoires de l'OFR

**Ratio de levier**  
(en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres de base (T1)	74'639	76'523
Exposition globale soumise au ratio de levier	1'666'269	1'617'717
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	4.48	4.73

**Exigences de liquidités**  
(en milliers de CHF)

	Q4 2017	Q3 2017	Q2 2017	Q1 2017
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	327'561	355'305	410'945	450'827
Somme nette des sorties de trésorerie	-39'064	140'764	95'561	131'243
Ratio de liquidité à court terme (en %)	445.80	252.41	430.03	343.50



BANQUE CRAMER & C<sup>ie</sup> SA

---



**Bilan**

(en milliers de CHF)

<b>Actifs</b>	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités		364'451	413'172
Créances sur les banques	3.6	141'552	146'671
Créances sur la clientèle	3.1	716'192	588'424
Créances hypothécaires	3.1	179'035	180'924
Opérations de négoce	3.2, 3.6	39'117	66'995
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	22'753	22'302
Immobilisations financières	3.4, 3.6	111'456	99'982
Comptes de régularisation		5'709	3'804
Participations		8'041	8'041
Immobilisations corporelles		14'700	14'899
Autres actifs	3.5	2'266	6'016
<b>Total des actifs</b>		<b>1'605'272</b>	<b>1'551'230</b>
Total des créances subordonnées		8	10
<b>Passifs</b>	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Engagements envers les banques		202'378	310'376
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'275'719	1'128'142
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	35'217	28'521
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.8	8'478	482
Obligations de caisse		260	615
Comptes de régularisation		8'660	10'675
Autres passifs	3.5	1'758	3'546
Provisions	3.9	2'697	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9, 5.5	200	1'000
Capital social	3.10	50'000	50'000
Réserve légale issue du capital		11'772	11'772
- <i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		11'772	11'772
Réserve légale issue du bénéfice		7'591	7'591
Perte reportée		-3'461	-1'648
Bénéfice/perte (résultat de la période)		4'003	-1'813
<b>Total des passifs</b>		<b>1'605'272</b>	<b>1'551'230</b>
<b>Opérations hors bilan</b>	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Engagements conditionnels	3.1	11'391	13'888
Engagements irrévocables	3.1	30'990	23'503

## Compte de résultat (en milliers de CHF)

	Annexe	2017	2016
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	8'923	7'594
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		1'144	1'415
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		720	792
Charges d'intérêts	5.2	-164	-766
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>10'623</b>	<b>9'035</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.9	-197	1'956
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>10'426</b>	<b>10'991</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		25'913	27'673
Produit des commissions sur les opérations de crédit		346	151
Produit des commissions sur les autres prestations de service		5'390	2'580
Charges de commissions		-4'488	-5'123
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>27'161</b>	<b>25'281</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	5.1	<b>16'722</b>	<b>7'922</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		600	513
Produit des participations		2'292	-
Résultat des immeubles		16	30
Autres produits ordinaires		199	2'916
Autres charges ordinaires		-290	-764
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>		<b>2'817</b>	<b>2'695</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	5.3	-31'618	-30'519
Autres charges d'exploitation	5.4	-17'355	-15'605
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>		<b>-48'973</b>	<b>-46'124</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-1'951	-1'973
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.9, 5.5	-2'697	-1'741
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3'505</b>	<b>-2'949</b>
Produits extraordinaires	5.5	126	1'524
Charges extraordinaires	5.5	-40	-526
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	800	500
Impôts	5.8	-388	-362
<b>Bénéfice/perte (résultat de la période)</b>		<b>4'003</b>	<b>-1'813</b>

## Etat des capitaux propres

(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Perte reportée	Bénéfice/perte (résultat de la période)	Total
Capitaux propres au 01.01.2017	50'000	11'772	7'591	1'000	-1'648	-1'813	66'902
Transfert à la perte reportée	-	-	-	-	-1'813	1'813	-
Autres dotation/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-800	-	-	-800
Bénéfice 2017	-	-	-	-	-	4'003	4'003
<b>Capitaux propres au 31.12.2017</b>	<b>50'000</b>	<b>11'772</b>	<b>7'591</b>	<b>200</b>	<b>-3'461</b>	<b>4'003</b>	<b>70'105</b>

## Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	2017
Bénéfice 2017	4'003
Perte reportée	-3'461
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>542</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>	
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-
Distributions au moyen du bénéfice au bilan	-
<i>- dont distributions issues du bénéfice au bilan</i>	-
<i>- dont distributions résultant de la réserve légale issue du capital (réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement)</i>	-
<b>Report à nouveau</b>	<b>542</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1 Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales Lugano et Zurich. La Banque dispose d'une filiale bancaire, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

#### Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, la Banque effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue;
- Opérations de change au comptant ou à terme;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Gestion et conservation de patrimoines;
- Activité « Structured Finance ».

La Banque peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, la Banque a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA sur l'outsourcing.

Au 31 décembre 2017, la Banque employait 114 personnes, pour un équivalent temps plein de 108 personnes (fin 2016: 132 et 125).

### 2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

#### 2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

##### 2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Le boulement individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion

fondée. Les comptes annuels peuvent contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

#### Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre du principe de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.6.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

#### Instruments financiers

##### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

##### Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

##### Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation

correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

La Banque n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

#### **Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle**

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

#### **Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

#### **Opérations de négoce**

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan.

La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

#### **Opérations et comptabilité de couverture**

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

#### **Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)**

Dans le cadre des activités «Structured Finance», la Banque peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

#### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

#### ***Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance***

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée («accrual method»).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

#### ***Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance***

Pour les titres de créance qui ne sont pas évalués selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les Credit Linked Notes («CLNs») sont comptabilisés sous les immobilisations financières selon le principe de la valeur la plus basse, sans séparation entre le contrat hôte et le dérivé incorporé, dans la mesure où il existe une forte corrélation entre eux selon les PCB-FINMA cm 397. Cette forte corrélation se justifie par le fait que le contrat hôte, avec le dérivé incorporé, réplique l'investissement direct de la Banque dans une obligation avec une maturité à 3 ans, libellée en EUR et émise par une contrepartie qui est l'émetteur du sous-jacent du dérivé incorporé.

#### ***Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.***

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métal sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires». En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux.

#### ***Participations***

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué

sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de 2'000 CHF est définie par la Banque elle-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles», en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	selon durée du bail

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

#### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

#### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne

sont pas imposées compte tenu des pertes reportées fiscalement déductibles dont la Banque dispose.

#### Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

#### Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La Banque est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

#### Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

#### 2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

#### 2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

#### 2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont dépréciées par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis

plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

### 2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

	31.12.2017		31.12.2016
	<b>Cours de clôture</b>		<b>Cours de clôture</b>
USD	0.9748	USD	1.0182
EUR	1.1694	EUR	1.0711
GBP	1.3159	GBP	1.2567

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

### 2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

## 2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne «Politique des risques – Gestion des risques», approuvée par le Conseil d'administration de la Banque, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. La Banque a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

### Risques de crédit

La stratégie de la Banque consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les

marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. La Banque accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), la Banque a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

La Banque tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrances. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés PRI, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

### Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

#### Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Execution Desk en collaboration avec le Risk Management. Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

#### Risques de compliance

La Banque a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par la Banque au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

#### Autres risques de marché

##### Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

##### Opérations de négociation

Le négocie d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités

pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque, celle-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

#### Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie de la Banque ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

#### Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées chaque mois au CFO.

#### Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, la Banque, comme toutes les autres banques suisses est confrontée aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel elle évolue.

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

##### Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la Banque actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques

établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, la Banque procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

#### **Crédits couverts par d'autres couvertures**

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

#### **Crédits sans couverture**

Pour les crédits commerciaux, la Banque demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Elle exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boulements intermédiaires.

Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, la Banque procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

#### **Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions**

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

#### **Evaluation des sûretés de crédit**

##### **Créances couvertes par hypothèque**

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix de transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie.

La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

##### **Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié**

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. La Banque accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par la Banque elle-même. Pour couvrir le risque de marché, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

##### **Crédits avec couverture unique ou concentration**

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, la Banque a pris l'initiative de réduire ses expositions.

Pour couvrir le risque de marché, la Banque applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne de la Banque, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

#### **2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture**

##### **Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés**

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture. La Banque n'a pas d'activité de « market maker » significative.

Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Elle n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

#### **Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)**

La Banque utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

La Banque documente la relation entre l'instrument de l'opération couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une surcouverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

#### **2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan**

A fin avril 2018, la Banque a annoncé avoir conclu des accords définitifs en vue de céder une majorité du capital de sa filiale Private Investment Bank Limited.

### 3 Informations relatives au bilan

#### 3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
<b>Couverture des créances et des opérations hors bilan</b>				
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	1'321	702'012	16'355	719'688
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	151'674	-	-	151'674
- immeubles commerciaux	11'111	-	-	11'111
- immeubles artisanaux et industriels	8'025	-	-	8'025
- autres	8'505	-	-	8'505
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2017</b>	<b>180'636</b>	<b>702'012</b>	<b>16'355</b>	<b>899'003</b>
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016</i>	182'520	578'762	11'801	773'083
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2017</b>	<b>180'356</b>	<b>702'012</b>	<b>12'859</b>	<b>895'227</b>
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016</i>	182'240	578'762	8'346	769'348
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	-	10'727	664	11'391
Engagements irrévocables	4'765	23'883	2'342	30'990
<b>Total du hors bilan 31.12.2017</b>	<b>4'765</b>	<b>34'610</b>	<b>3'006</b>	<b>42'381</b>
<i>Total du hors bilan 31.12.2016</i>	8'660	25'157	3'574	37'391

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
<b>31.12.2017</b>	<b>4'469</b>	<b>693</b>	<b>3'776</b>	<b>3'776</b>
<i>31.12.2016</i>	7'475	3'750	3'725	3'725

La diminution des créances compromises en 2017 est essentiellement expliquée par le recouvrement de fonds pour un dossier provisionné au 31.12.2016.

### 3.2 Répartition des opérations de négociation et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
<b>Actifs</b>		
<b>Opérations de négociation</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	35'951	55'842
- dont cotés	33'900	53'953
Titres de participation	3'108	1'882
Autres actifs du négociation	58	9'271
<b>Total des opérations de négociation</b>	<b>39'117</b>	<b>66'995</b>
<b>Engagements</b>		
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Produits structurés émis par la Banque (annexe 3.8)	8'478	482
<b>Total des engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>8'478</b>	<b>482</b>

### 3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de CHF)

	<b>Instruments de négociation</b>			<b>Instruments de couverture</b>		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps d'intérêts	43	1'343	58'880	-	1'173	17'580
Futures	42	-	62'390	-	-	-
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	790	784	63'623	-	-	-
Swaps de devises	2'957	2'474	524'491	-	-	-
Options et warrants (OTC)	18'909	29'443	1'163'669	-	-	-
<b>Titres de participation/Indices</b>						
Futures	12	-	2'721	-	-	-
<b>31.12.2017</b>	<b>22'753</b>	<b>34'044</b>	<b>1'875'774</b>	-	<b>1'173</b>	<b>17'580</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>22'224</b>	<b>24'474</b>	<b>1'265'366</b>	78	<b>4'047</b>	<b>89'520</b>

La Banque n'effectue pas de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives	5'853	16'900

### 3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable	Juste valeur		
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
<b>Répartition des immobilisations financières</b>				
Titres de créance, Credit Linked Notes («CLNs»)	95'280	69'356	95'164	69'231
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	37'093	69'356	36'935	69'231
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	58'187	-	58'229	
Titres de participation	18	5'949	74	6'085
Métaux précieux	16'158	24'677	16'158	24'677
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>111'456</b>	<b>99'982</b>	<b>111'396</b>	<b>99'993</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	27'342	61'226	27'243	61'115

Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA	A	BBB
Valeur comptable des titres de créance, Credit Linked Notes («CLNs»)	24'408	12'685	17'425	40'762

La Banque se fonde sur les classes de notation de Fitch.

### 3.5 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

Autres actifs	31.12.2017	31.12.2016
Comptes de règlement	113	-
Impôts indirects à récupérer	227	190
Compte de compensation	626	3'295
Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	1'300	-
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	-	2'531
<b>Total des autres actifs</b>	<b>2'266</b>	<b>6'016</b>
Autres passifs	31.12.2017	31.12.2016
Comptes de règlement	14	146
Impôts indirects dus	457	1'079
Compte de compensation	-	79
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	1'287	2'242
<b>Total des autres passifs</b>	<b>1'758</b>	<b>3'546</b>

**3.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété**  
(en milliers de CHF)

	31.12.2017		31.12.2016	
Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances sur les banques	16'552	3'985	16'003	6'908
Opérations de négoce	18'534	1'282	5'091	1'597
Immobilisations financières	-	-	2'037	1'459
<b>Total des actifs nantis/cédés</b>	<b>35'086</b>	<b>5'267</b>	<b>23'131</b>	<b>9'964</b>

**3.7 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance**  
(en milliers de CHF)

**Réserves de contribution de l'employeur (RCE)**

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2017 (2016 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2017	2017	2017	2016
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	2'725	2'725	2'725	2'303
<b>Total</b>	<b>2'725</b>	<b>2'725</b>	<b>2'725</b>	<b>2'303</b>

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par la Banque et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2017. Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2017 (2016 : néant). La Banque n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

**Engagements envers les propres institutions de prévoyance**

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2017 (2016 : néant).

**3.8 Produits structurés émis**  
(en milliers de CHF)

	Valeur comptable				Total	
	Evaluation globale		Evaluation séparée			
	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé			
Risque sous-jacent du dérivé incorporé						
Titres de participation	-	8'478	-	-	8'478	
<b>Total au 31.12.2017</b>	<b>-</b>	<b>8'478</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8'478</b>	
<i>Total au 31.12.2016</i>	<i>-</i>	<i>482</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>482</i>	

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

**Evaluation globale :**

Au 31 décembre 2017, les produits structurés émis par la Banque sont évaluées de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ».

**3.9 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence**  
 (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2016	Utilisations conformes à leur but	Déficiences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2017
Provisions pour autres risques d'exploitation	139	-139	-	-	-	-
Provisions de restructurations	837	-765	-	1'886	-948	1'010
Autres provisions	995	-747	-	1'439	-	1'687
<b>Total des provisions</b>	<b>1'971</b>	<b>-1'651</b>	<b>-</b>	<b>3'325</b>	<b>-948</b>	<b>2'697</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>1'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>-1'000</b>	<b>200</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pay</b>	<b>3'735</b>	<b>-162</b>	<b>6</b>	<b>802</b>	<b>-605</b>	<b>3'776</b>
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	3'725	-162	6	799	-592	3'776
- dont corrections de valeur pour risques latents	10	-	-	3	-13	-

La Banque a dissout pour un montant de KCHF 948 de provisions de restructurations. Cette dissolution s'explique essentiellement par le fait que l'étendue du premier plan de restructuration initié en 2016 a été revu ultérieurement à la baisse par la Banque. De nouvelles provisions de restructurations ont été constituées en 2017 pour un montant total de KCHF 1'886 en lien principalement avec un nouveau plan de restructuration lancé par la Banque durant l'exercice 2017 et une provision liée au remplacement de personnel prévu durant l'exercice 2018.

Les autres provisions comprennent une nouvelle constitution couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles de Lausanne en 2015 (KCHF 1'100). De plus, la Banque est impliquée dans diverses procédures judiciaires entrant dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le contexte d'affaire global actuel et passé implique certains risques juridiques et réglementaires, dont l'impact sur la situation financière ou la rentabilité de la Banque en raison de l'état d'avancement de ces procédures est difficile à évaluer. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimé de manière fiable. Toutefois, pour certaines procédures, la Banque n'est pas en mesure d'estimer le montant des pertes de manière fiables, en raison notamment de la complexité de la procédure, du stade préliminaire de celle-ci, d'un état de fait incertain ou pour d'autres raisons objectives. Au 31 décembre 2017, une provision pour plaintes et procédures juridiques a été constituée pour un montant de KCHF 530.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Une créance compromise a été entièrement dépréciée pour un montant de KCHF 794, compensée par la dissolution partielle de la provision d'un autre client suite à la réception de plusieurs paiements durant l'année (KCHF 516).

### 3.10 Présentation du capital social (en milliers de CHF)

	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions/capital social - dont libéré	50'000 50'000	62'500 62'500	50'000 50'000	50'000 50'000	62'500 62'500	50'000 50'000
<b>Total du capital social</b>	<b>50'000</b>	<b>62'500</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>	<b>62'500</b>	<b>50'000</b>

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées. Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le conseil d'administration et inscrits dans le registre des actionnaires. Cet assentiment peut être refusé si l'actionnaire ne déclare pas avoir acquis les actions en son nom et pour son compte. Ce sont les seules restrictions au droit de vote des actionnaires.

### 3.11 Indications des participants significatifs (en milliers de CHF)

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5 % des droits de vote :

	31.12.2017		31.12.2016	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Norinvest Holding SA, Genève	50'000	100.00	50'000	100.00

Les participants ci-dessous détiennent directement ou indirectement des participations conférant 5 % et plus des droits de vote de Norinvest Holding SA (soit indirectement 5 % de la Banque) :

	31.12.2017	31.12.2016	Détention directe/ indirecte
Valartis AG, Baar <sup>1</sup>	25.00 %	25.00 %	Directe
M. Massimo Esposito, Pully <sup>2</sup>	14.75 %	14.75 %	Indirecte
MB Primoris Limited, Stans <sup>3</sup>	6.34 %	6.34 %	Directe
M. Davide Savoino, Lugano	5.89 %	5.71 %	Directe
M. Cédric Anker, Genève	5.00 %	-	Directe
IMA Investments Holdings AG, Zoug	-	5.93 %	Directe

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 18 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2016 : 17 personnes). Au 31 décembre 2017, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 90.05 % (au 31 décembre 2016 : 85.22 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

- <sup>1)</sup> M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/suisse 29.97% de Valartis Group AG, Baar (qui détient via Valartis Finance Holding AG, Vaduz 100% de Valartis AG, Baar).
- <sup>2)</sup> M. Massimo Esposito détient indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2016 : 68.84 %) de Immopart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 (au 31 décembre 2016 : 1'184'321) actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2016 : 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 (au 31 décembre 2016 : 49'792) actions nominatives de Norinvest Holding SA.
- <sup>3)</sup> MB Primoris Limtied, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

### 3.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	24'074	22'187	15'643	12'132
Sociétés du Groupe	258	1'721	187'439	300'547
Affaires d'organes	3'060	128	54	313
Autres parties liées	7'105	7'713	26'857	11'987

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2017, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2016 : KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 0 (2016 : KCHF 4). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

La Banque possède des créances et engagements envers des actionnaires minoritaires, ainsi qu'envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Autres parties liées ». Les créances et engagements en relation avec les sociétés du Groupe découlent essentiellement d'opérations interbancaires avec la filiale de Nassau.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées, à l'exception de la filiale de Nassau.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- La Banque a octroyé à un de ses organes un crédit de KCHF 3'000 portant intérêt au taux de 1% par an ;
- Au 31 décembre 2017, la Banque a une exposition sans couverture sur sa maison mère (compte courant débiteur et garantie reçue) de CHF 4 millions ;
- Les actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficient de droit de garde et de frais réduits ;
- Un participant qualifié bénéficie d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

### 3.13 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de CHF)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	781'164	93.26	576'912	83.53
3	3'656	0.44	50	0.01
4	25'885	3.09	46'502	6.73
5	3'050	0.36	2'372	0.34
6	3'808	0.45	5'440	0.79
7	4'168	0.50	6'950	1.01
Sans notation	15'901	1.90	52'431	7.59
<b>Total des actifs</b>	<b>837'632</b>	<b>100.00</b>	<b>690'657</b>	<b>100.00</b>

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

## 4 Informations relatives aux opérations hors bilan

### 4.1 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	261'908	223'072
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>261'908</b>	<b>223'072</b>

### 4.2 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2017	31.12.2016
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	80'771	67'253*
Avoirs sous mandat de gestion	596'575	539'964
Autres avoirs administrés	3'031'008	2'763'653
<b>Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)</b>	<b>3'708'354</b>	<b>3'370'870</b>
- <i>dont prises en compte doubles</i>	68'822	42'922

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès de la banque ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la banque.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la Banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

\* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 47'259 induit par la création d'instruments de placements collectifs sous propre gestion.

## 4.2 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2017	2016
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	3'370'870	3'640'104
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	-66'251	-73'394
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	132'611	-43'023
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits	200'776	-200'076
+/- Autres effets	70'348	47'259*
<b>Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)</b>	<b>3'708'354</b>	<b>3'370'870</b>

Durant l'exercice 2017, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts en or ont augmenté d'un montant de KCHF 195'553. De plus, la Banque a repris en janvier 2017 un portefeuille de clients d'un autre établissement pour CHF 54'643, publié sous « Autres effets ». Cette rubrique contient également les effets induits par la création et/ou la liquidation des instruments de placement collectifs sous gestion propre.

La Banque détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

\* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 47'259 induit par la création d'instruments de placements collectifs sous propre gestion.

## 5 Informations relatives au compte de résultat

### 5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activité	2017	2016
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	4'139	4'708
Opérations de négoce pour compte propre	4'474	672
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	8'109	2'542
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>16'722</b>	<b>7'922</b>

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

Résultat de négoce provenant des:	2017	2016
Titres	4'204	1'786
Devises	28'510	47'162
Matières premières/métaux précieux	-15'992	-41'026
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>16'722</b>	<b>7'922</b>
- dont provenant de l'option de la juste valeur	7'967	312
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	7'967	312

**5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs**  
(en milliers de CHF)

**Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »**  
Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2017	2016
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-2'389	-3'046
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	1'257	1'209*

\* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 599 relatif aux charges d'intérêts négatifs perçues sur les dépôts bancaires et de la clientèle.

**5.3 Répartition des charges personnel**  
(en milliers de CHF)

	2017	2016
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	24'160	24'711
Prestations sociales	1'738	1'467
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	2'725	2'303
Assurances pour le personnel	372	365
Frais de formation professionnelle	79	221
Autres charges de personnel	2'544	1'452
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>31'618</b>	<b>30'519</b>

**5.4 Répartition des autres charges d'exploitation**  
(en milliers de CHF)

	2017	2016
Coût des locaux	3'066	2'912
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6'642	6'406
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	362	388
Honoraires professionnels	2'109	1'672
Honoraires des sociétés d'audit	661	694
<i>- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	599	616
<i>- dont pour d'autres prestations de service</i>	62	78
Frais de voyages et représentation	852	1'043
Coûts liés à divers projets	1'516	1'195
Impôts indirects	1'135	51
Autres charges d'exploitation	1'012	1'244
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>17'355</b>	<b>15'605</b>

## 5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

### Pertes significatives, produits et charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de pertes significatives, produits et charges extraordinaires matériels durant l'exercice sous revue.

### Dissolutions significatives de réserves latentes

Il n'y a pas eu de dissolutions de réserves latentes lors de l'exercice sous revue.

### Réserves pour risques bancaires généraux

La Banque a effectué une reprise durant l'exercice, pour un montant de KCHF 1'000, de la réserve pour risques bancaires généraux de l'exercice précédent et l'a reconstituée en fin d'année, pour un montant de KCHF 200, afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

### Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.9).

## 5.6 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évaluation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage de la Banque s'élèvent à CHF 0.4 million.

## 5.7 Indications et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

La Banque n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2017 (2016 : néant).

## 5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de CHF)

	2017	2016
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	388	362
<b>Total des impôts</b>	<b>388</b>	<b>362</b>
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

La Banque n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2017 et 2016 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour d'un montant de CHF 51 millions à la fin de l'exercice 2017 (2016 : CHF 61 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).



**KPMG SA  
Financial Services Suisse romande**

111 Rue de Lyon  
CH-1203 Genève

Case postale 347  
CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15  
Télécax +41 58 249 25 13  
Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

**Banque Cramer & Cie SA, Genève**

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 48 à 70 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



**Banque Cramer & Cie SA, Genève**

Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jérôme Grangier  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 26 avril 2018

*Annexes :*

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état des capitaux propres et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

## Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

### Présentation des fonds propres pris en compte (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres de base durs (CET1)	54'949	54'958
Fonds propres complémentaires (T2)	2'562	2'426
<b>Total des fonds propres pris en compte</b>	<b>57'511</b>	<b>57'384</b>
- dont <i>fonds propres de base (T1)</i>	54'949	54'958

### Présentation des fonds propres minimaux nécessaires (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
<b>Total des fonds propres minimaux</b>	<b>28'439</b>	<b>27'574</b>
<b>Positions pondérées en fonction des risques</b>	<b>355'491</b>	<b>344'675</b>

### Ratios de fonds propres (en % des positions pondérées en fonction des risques)

	31.12.2017	31.12.2016
Ratio CET1	15.46	15.94
Ratio T1	15.46	15.94
Ratio des fonds propres globaux	16.18	16.65
Volant anticyclique des fonds propres	0.42	0.39
Ratio-cible CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7.42	7.79
Ratio-cible T1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9.42	9.39
Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	11.62	11.59

### Ratio de levier (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Exposition globale soumise au ratio de levier	1'619'389	1'568'833
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	3.39	3.50

### Exigences de liquidités (en milliers de CHF)

	Q4 2017	Q3 2017	Q2 2017	Q1 2017
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	333'292	392'191	421'643	472'915
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	171'343	286'091	266'941	333'729
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %)	194.52	137.09	157.95	141.71

**Genève** (siège)  
Avenue de Miremont 22  
1206 Genève  
T +41 58 218 60 00

**Lugano**  
Riva Antonio Caccia 1  
6900 Lugano  
T +41 58 218 68 68

**Zurich**  
Sihlstrasse 24  
8001 Zurich  
T +41 58 218 69 11

[www.banquecramer.ch](http://www.banquecramer.ch)  
[info@banquecramer.ch](mailto:info@banquecramer.ch)



